

Qui mieux que vous ?

Vous souhaitez donner du sens à votre métier et nos missions vous intéressent ?

Passez le concours d'agent des Finances publiques. Organisé une fois par an, il se compose d'épreuves écrites et orales.

Un concours adapté aux différents profils

Découvrez les options à choisir sur rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr > Rejoindre les Finances publiques > Concours > Brevet

Annales, rapports du jury, supports multimedia et partenaires sont mis à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation.

Une formation rémunérée

Après votre réussite au concours, vous bénéficierez d'une formation rémunérée dans un de nos établissements de l'École nationale des Finances publiques pour apprendre les fondamentaux du métier et rencontrer vos futurs collègues.



De vraies perspectives de carrières

Tout est mis en œuvre pour vous offrir des conditions de travail motivantes.

- La rémunération⁽¹⁾ de 23 031 € pour un poste en Île de France et 22 210 € pour un poste hors Île-de-France, en début de carrière ;
- Évoluer régulièrement et passer aux grades supérieurs tous les 4 à 6 ans. Aux Finances publiques, 5 agents sur 6 bénéficient d'une promotion au cours de leur carrière.
- L'environnement de qualité, avec une attention particulière portée à l'organisation des espaces de travail et près d'un collaborateur sur deux en télétravail.

⁽¹⁾ Rémunération nette annuelle minimale au 1^{er} janvier 2024 en début de carrière (1^{er} échelon) avant prélèvement à la source, hors avantages familiaux, hors fonctions particulières pour une activité à temps plein.

rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr



Au ministère de l'Économie et des Finances mettez votre talent au service d'une économie forte et durable.

Direction générale des Finances publiques - Septembre 2023

Concours d'agent des Finances publiques

Vous avez le **brevet** et voulez un métier avec des possibilités d'évolution ?



Qui?

mieux que vous pour réussir notre concours ?

#choisir
le service
public.gouv.fr

rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr



Des métiers au cœur de l'État

**Du prélèvement de l'impôt
aux mesures de soutien
aux entreprises, les Finances
publiques pilotent les grands projets
qui structurent la vie économique
du pays.**

Vous pourrez y prendre part
et exercer des métiers
à responsabilités tels que :

Le chargé de fiscalité, qui veille au respect
des obligations fiscales, procède au recouvrement
de l'impôt ou traite les remises gracieuses ;

Le conseiller du secteur public,
qui accompagne les collectivités locales
dans l'exécution de leur budget et aide aux
expertises en contact avec tous les partenaires.



Qui sommes-nous ?

**La direction générale des Finances
publiques est une direction
du ministère de l'Économie
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique,
un ministère engagé au service
d'une économie forte et durable.**

**Elle compte près de 95 000 agents
et offre plus de 50 métiers
dans des domaines variés.**

Par exemple :

- Lutte contre la fraude fiscale
- Tenue de la comptabilité de l'État
- Conseil aux collectivités locales
- Accompagnement et soutien aux entreprises
- Calcul et recouvrement de l'impôt
- Gestion de patrimoine immobilier de l'État

Tous nos métiers sont à découvrir sur

rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr

Des équipes au service de tous

**Citoyens, entreprises, collectivités...
les Finances publiques soutiennent
et accompagnent tous les acteurs
et mettent leur savoir-faire en faveur
de l'intérêt général.**

C'est le cas par exemple du :

chargé de la relation usager,
qui accueille, renseigne, et oriente les usagers
en leur apportant un conseil sur les démarches
à effectuer et sur les services en ligne.

Nos agents partout sur le territoire

Avec une présence
dans 2 700 communes
et plus de 4 000 points de contacts
sur l'ensemble du territoire
en métropole, en Outre-Mer
et même à l'international,
les possibilités de mobilité
sont nombreuses.